



MINISTÈRE
DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général
pour l'administration

Direction des patrimoines,
de la mémoire et des archives



Devenez mécène de la
restauration des tableaux
de la

Chapelle Saint-Louis

École militaire / Paris



FONDATION
AVENIR DU PATRIMOINE
À PARIS Sous l'égide de la Fondation Notre Dame
reconnue d'utilité publique

Sommaire

I. L'École militaire et la Chapelle Saint-Louis	3
II. Le projet: restauration des 9 tableaux.....	4
III. Les tableaux.....	5
IV. Devenez mécène et bénéficiez d'avantages et contreparties.....	8
V. La Fondation Avenir du Patrimoine à Paris	10
VI. Contacts	12

École militaire

L'École militaire est à la fois une institution d'enseignement supérieur militaire fondée en 1751 par le roi Louis XV (1710-1774) et l'ensemble de bâtiments construits pour la recevoir à Paris, dans le VII^e arrondissement.

C'est en s'apercevant du manque de préparation des régiments royaux que le maréchal de Saxe (1696-1750) propose à Louis XV de fonder une académie militaire royale destinée à accueillir environ 500 jeunes nobles d'ascendance militaire et nés sans fortune.

Soutenu par Madame de Pompadour, le projet voit le jour entre 1751 et 1768, grâce au génie de l'architecte du roi, Ange-Jacques Gabriel (1698-1782), à qui l'on doit également le Petit Trianon et la place de la Concorde. Cet ensemble monumental accueille toujours des organismes de formation du ministère des Armées.

Il ferme la perspective Sud-Est du Champ-de-Mars, où se faisait la revue annuelle des troupes, déplacée ensuite aux Champs-Élysées.

Il est classé au titre des monuments historiques depuis 1990.



Chapelle Saint-Louis



L'École militaire recèle plusieurs chefs-d'œuvre architecturaux, parmi lesquels la chapelle Saint-Louis. Achevée en 1773, richement décorée de motifs sculptés de la plus grande délicatesse, elle est un sommet de l'architecture de style Louis XV.

La chapelle est composée de sept travées délimitées par des colonnes corinthiennes. Saccagée sous la Révolution, elle est rouverte au culte catholique en 1951.

Aujourd'hui, l'aumônerie catholique de l'École militaire assure les messes, les baptêmes, les mariages ou les obsèques. La chapelle Saint-Louis accueille également des concerts ouverts à tous.

Le projet

HISTOIRE

Pour magnifier le lieu de culte, le roi Louis XV (1710-1774) commande à l'académie royale de sculpture et peinture une série de onze tableaux représentant des épisodes notables de la vie de Louis IX (1214-1270), plus communément appelé Saint Louis. De ces onze tableaux, deux ont été perdus durant la Révolution et neuf sont encore présents dans la chapelle.

UNIQUE

Commandée selon des prescriptions de taille et de proportion très précises, destinées à assurer la grande homogénéité de l'ensemble des œuvres, tout en respectant le talent particulier de chaque artiste pour le sujet qui lui était confié, cette série réalisée en 1773 est unique à plus d'un titre.

Des tableaux réalisés par les meilleurs peintres du XVIII^e siècle dont Restout fils, Durameau, Noël Hallé, Lagrenée, Vien et Charles-Amédée Philippe van Loo.

Destinée à l'édification des cadets-gentilshommes de l'École royale militaire, cette série se trouve toujours, deux siècles et demi plus tard, dans le lieu pour lequel elle a été réalisée.

Des tableaux classés à l'inventaire des monuments historiques par un arrêté du 30 juin 1908.

Des tableaux véhiculant des valeurs fortes : piété, charité, sagesse, humilité, justice

Restauration des 9 tableaux de la chapelle Saint-Louis

ENJEUX

Propriété du Musée du Louvre et de la Ville de Paris, ces tableaux se trouvent en péril du fait de leur âge et ont subi des dégradations qui doivent être réparées. En sa qualité de dépositaire, le ministère des Armées souhaite aujourd'hui entreprendre une importante campagne de restauration pour la conservation et la transmission de ces œuvres aux générations futures.

TRAVAUX

La restauration des œuvres se fera en plusieurs étapes :

- 1. Décrochage** des tableaux en vue de leur expertise
- 2. Constat d'état** qui permettra d'avoir une vue exacte de l'état de conservation et de prioriser les travaux de restauration
- 3. Restauration**

DÉLAIS

Début du chantier de restauration – 2021 :

1^{er} constat d'état du tableau *Descente du roi à Tunis*

Rythme : Restauration de deux tableaux par an.

Objectif : Restauration de la totalité des tableaux pour 2024

BUDGET

La restauration d'une œuvre est estimée à **45 000 €**.
Soit un budget total pour les 9 œuvres estimé à 405 000 €.

Ce budget comprend les frais de logistique (manutention, entreposage et transport) et de restauration.

COMITÉ SCIENTIFIQUE DU PROJET

Commissaire en chef de 1^{re} classe
Frédéric Tuset-Anrès
Porteur du projet

Commandant Géraud Sez nec
Conservateur du patrimoine
Délégation au patrimoine de l'armée de Terre

Lieutenant Aude Nicolas
Docteur en histoire de l'art / Expert de collections
Délégation au patrimoine de l'armée de Terre

Matthieu Chambrion
Conservateur en chef du patrimoine
Ministère des Armées
Délégation des patrimoines, de la mémoire et des archives

Matthieu Gilles
Conservateur en chef du patrimoine
Ministère de la culture et de la communication
Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France (C2RMF)

Guillaume Faroult
Conservateur en chef du patrimoine
Ministère de la culture et de la communication
Responsable des peintures françaises du XVIII^e siècle au Palais du Louvre

Marie Agnès Férault
Conservatrice en chef du patrimoine
Ministère de la culture et de la communication
Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France

Les tableaux



Œuvre adoptée

Saint Louis remet à la reine, sa mère, la régence

par Joseph-Marie VIEN

Louis IX est âgé de 12 ans lorsqu'il perd son père, Louis VIII (1187-1226). La «régence» est assurée par la reine-mère, Blanche de Castille (1188-1252). Elle a été préférée dans ce rôle au demi-frère de Louis, Philippe Hurepel, comte de Boulogne. Les sources précisent que Louis VIII, sur son lit de mort, place son fils et successeur ainsi que son royaume et ses autres enfants, sous le «bail et la tutelle» de la reine en attendant que Louis atteigne l'âge légal (14 ans).



Œuvre adoptée

Saint Louis sacré par l'évêque de Soissons

par Charles-Amédée Philippe VAN LOO

Louis IX est sacré à Reims le 29 novembre 1226. Le jour de la cérémonie, le roi est conduit à l'autel: l'évêque lui demande de maintenir et d'observer la foi catholique, de protéger les églises, de maintenir la paix et la justice, de défendre le royaume et d'en chasser les hérétiques. Le roi, vêtu d'une tunique de soie et d'une chemise ouverte reçoit successivement les chausses, les éperons, l'épée et le fourreau. Ensuite, comme le montre le tableau, le roi, agenouillé, reçoit l'onction sur la tête, la poitrine, les épaules et les mains. Après l'onction, Louis revêt une tunique couleur hyacinthe, un manteau (qu'il porte déjà ici), l'anneau, le sceptre et la verge terminée par une main d'ivoire. Enfin, l'évêque prend la couronne et la pose sur la tête du roi: elle est soutenue par les pairs de France, traditionnellement au nombre de douze.



Œuvre adoptée

Saint Louis lavant les pieds des pauvres

par Louis DURAMEAU

Le lavement des pieds le Jeudi saint est bien connu pour le roi de France Louis IX, comme en témoigne son biographe et ami Jean de Joinville (1224-1317): le roi demande à ce dernier s'il lave les pieds des pauvres, ce à quoi Joinville répond : «Sire, quel malheur ! Les pieds de ces vilains je ne les laverai pas !». Le roi l'encourage à en prendre l'habitude. Ce geste trouve son origine dans la Bible où il est d'abord un signe d'hospitalité, puis un rituel de purification. Le lavement des pieds témoigne de la charité et de l'humilité du roi.

Les tableaux



Transport des Saintes reliques de Vincennes à Paris

par Noël HALLE

En 1238, l'empereur latin de Constantinople Baudouin II de Courtenay propose à Louis IX d'acquiescer la plus précieuse des reliques, la couronne d'épines du Christ. Le roi de France accepte aussitôt, saisissant non seulement l'impact religieux, émotionnel, mais aussi le poids politique et idéologique de ce transfert. Depuis Constantinople, puis Venise, la précieuse couronne rejoint le royaume de France par voie terrestre. La couronne est tout d'abord déposée dans la cathédrale de Sens. Elle arrive ensuite par bateau, par l'Yonne et la Seine, à proximité de Paris le 19 août 1239. C'est ce moment-là qu'a choisi de représenter le peintre : le roi porte la couronne, pieds nus, jusqu'au palais royal devant une foule innombrable. Il est accompagné de sa famille et de nombreux clercs.



Réception de l'ambassadeur du prince des Assassins

par Nicolas-Guy BRENET

Les « Assassins » correspondent à un groupe de musulmans chiites installé au nord de la Syrie, qui, entre le XI^e et le XIII^e siècles décida d'assassiner tous ceux qui représentent à leurs yeux un danger. Certains chefs chrétiens furent assassinés (tel le marquis Conrad de Montferrat), d'autres menacés. Les Assassins entrèrent dans la légende. Selon le chroniqueur Guillaume de Nangis, en 1237, Louis IX aurait été menacé de mort dans le royaume de France : finalement, Louis IX aurait reçu des ambassadeurs et envoyé des cadeaux à leur chef, le Vieux de la Montagne, en signe de paix et d'amitié (cet épisode est considéré comme légendaire).



Entrevue du roi et du pape Innocent III dans la ville de Lyon

par Jean-François LAGRENEE l'aîné

Cette entrevue s'inscrit dans la lutte entre le Sacerdoce et l'Empire. Cet affrontement est particulièrement intense entre l'empereur Frédéric II (1194-1250) et le pape Innocent IV (et non Innocent III comme stipulé sur le cartel du tableau). L'épisode relaté dans ce tableau est l'entrevue entre le roi de France et le pape : elle eut lieu en 1246, à Cluny (et non à Lyon). Alors que Louis IX se rend à Cîteaux en 1244 pour assister au chapitre général de l'ordre religieux des Cisterciens, le pape Innocent IV (1180/90-1254) vient se réfugier à Lyon. Il y réunit un concile qui, en juillet 1245, dépose l'empereur Frédéric II. Louis qui veut se poser en arbitre et ne pas prendre parti, ni pour le pape, ni pour l'empereur, refuse de se rendre à Lyon et propose une rencontre à Cluny. Cette médiation n'aboutit pas à un apaisement, puisque quelques mois plus tard, Frédéric II menace le pape en s'approchant de Lyon avec une armée.

Les tableaux



Œuvre adoptée

Descente du roi à Tunis

par Jean-Bernard RESTOUT fils

Cette représentation du roi à Tunis correspond à la dernière Croisade du roi, lors de laquelle il trouve la mort en 1270. Le choix de cette ville comme destination des Croisés est très certainement lié à l'espoir d'une conversion du calife. Le 17 juillet 1270, les Croisés parviennent à Tunis. Le camp est installé près des ruines de Carthage, prise le 24 juillet. Malgré l'impatience des Croisés, Louis IX décide d'attendre l'arrivée de son frère, Charles d'Anjou (1227-1285). Le début du mois d'août est difficile: la chaleur est étouffante, les musulmans intensifient les attaques, une épidémie commence à se répandre. Le fils du roi, Jean Tristan, âgé de 20 ans, meurt le 3 août. Au moment où Charles d'Anjou débarque enfin, le roi Louis IX malade, meurt le 25 août, sans avoir pu prendre les armes comme le montre pourtant le tableau.



Le roi malade donne des instructions à son fils Philippe

par Jacques-Antoine BEAUFORT

Le futur Philippe III le Hardi (1245-1285) est le deuxième fils de Saint Louis et de Marguerite de Provence, l'aîné, Louis, étant mort prématurément en 1260.

La scène représentée ici ne correspond pas à la réalité historique: quand le roi tombe malade devant Tunis, non seulement il ne lui dicte pas de texte, mais son fils Philippe est lui aussi très malade au point qu'on craint pour sa vie.



Saint Louis recevant le saint viatique des mains de son confesseur

par Gabriel-François DOYEN

Le roi est malade pendant plusieurs jours et reçoit l'extrême onction. Le dimanche 24 août 1270, Louis IX se confesse et reçoit la communion, allongé sur un lit de cendres. Il meurt le lendemain, le 25 août. L'œuvre représente ce moment.

Devenez mécène et bénéficiez d'avantages et contreparties

Votre soutien est essentiel pour que ce projet puisse voir le jour. Il vous ouvre droit à des réductions fiscales et à des avantages exclusifs.

AVANTAGES FISCAUX

Pour les particuliers

Vous pouvez bénéficier d'une réduction de votre impôt sur le revenu de 66% du montant de votre don dans la limite annuelle de 20% du revenu imposable. Vous pouvez également bénéficier de 75 % de réduction au titre de l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI), dans la limite de 50 000 € par an.

Vous êtes assujetti à l'Impôt sur le revenu

Montant du don	=	Réduction fiscale	+	Coût réel
45 000 € soit un tableau restauré	=	IR (66%) 29 700 €	+	15 300 €

Vous êtes assujetti à l'Impôt sur la Fortune Immobilière

Montant du don	=	Réduction fiscale	+	Coût réel
45 000 € soit un tableau restauré	=	IFI (75%) 33 750 €	+	11 250 €

Pour les entreprises

Vous pouvez bénéficier d'une réduction de votre impôt sur les sociétés de 60% de votre don dans la limite annuelle de 20 000 € ou 0,5% du chiffre d'affaires hors taxe. Vous pourriez également bénéficier de contreparties d'une valeur pouvant aller jusqu'à 25% du montant de votre don.



Montant du don	=	Réduction fiscale	+	Contreparties	+	Coût réel
45 000 € soit un tableau restauré	=	27 000 €	+	11 250 €	+	6 750 €

Pour un don de 90 000€, soit deux tableaux restaurés, vous bénéficiez de :
 Réduction fiscale de 54 000€
 Contreparties allant jusqu'à 22 500€.
 Le coût réel de votre don sera donc de 13 500€.

CONTREPARTIES

En tant qu'entreprise mécène vous bénéficiez de contreparties sur-mesure dans la limite de 25% du montant de votre don.

Événements

Mise à disposition d'espaces de réception au cœur de Paris à l'École militaire pour vos événements de relations publiques, vos séminaires ou vos dîners de prestige

Visites privées pour vos clients et vos collaborateurs

Visibilité

Mention de votre soutien sur les supports de communication liés au projet et sur le mur des mécènes



Accès privilégié

Visite du chantier de restauration

Invitation à des événements VIP (cocktails, concerts...)



Comment participer à la restauration des tableaux ?

Cette restauration sera menée en partenariat avec la Fondation Avenir du Patrimoine à Paris qui sera le support juridique des dons.

Un fonds sécurisé « École militaire » a été ouvert. Il garantira dans la durée que l'ensemble des dons sera bien affecté à la restauration des tableaux.

Vous pouvez faire parvenir vos dons :

PAR CHÈQUE

à l'ordre de « FND-FAPP-Ecole Militaire » et l'adresser à La Chapelle Saint-Louis de l'École militaire, Case 75, 1 place Joffre – 75700 PARIS SP 07

EN LIGNE en vous rendant sur :

<https://don.fondationnotredame.fr/fapp-ecolemilitaire>

La Fondation Avenir du Patrimoine reste à votre disposition si vous souhaitez effectuer votre don par virement.

La Fondation Avenir du Patrimoine à Paris

Sauvegarder et valoriser les églises historiques de Paris et leurs chefs d'œuvre, c'est la mission de la Fondation Avenir du Patrimoine à Paris depuis 2014. Les moyens financiers apportés par la Ville de Paris et l'État, propriétaires demeurent très insuffisants au regard des besoins prioritaires. Plusieurs dizaines de millions d'euros supplémentaires sont nécessaires pour réhabiliter les églises les plus dégradées.

Depuis sa création en 2014, la fondation a une ambition forte: redonner aux églises parisiennes la splendeur qu'elles méritent, afin de transmettre aux générations futures la mémoire collective de ce patrimoine exceptionnel.

La Fondation Avenir du Patrimoine à Paris est profondément ancrée sur le territoire parisien: elle s'appuie sur des équipes bénévoles qui, portés par le dynamisme d'une paroisse, vont s'impliquer pour collecter des fonds autour d'un projet de restauration. La Fondation travaille ainsi avec plus de 200 acteurs impliqués autour de 12 chantiers prioritaires.

Sous égide de la Fondation Notre Dame, reconnue d'utilité publique depuis 27 ans, la Fondation Avenir du Patrimoine à Paris agit exclusivement grâce à la générosité de ses donateurs. Depuis ses débuts, grâce aux dons qu'elle reçoit, la Fondation a engagé plus de 8,5 millions d'euros pour les églises classées ou inscrites de Paris, soit 50 projets dans 18 églises différentes.



Gouvernance

Geoffroi de Saint Chamas
Président de la Fondation

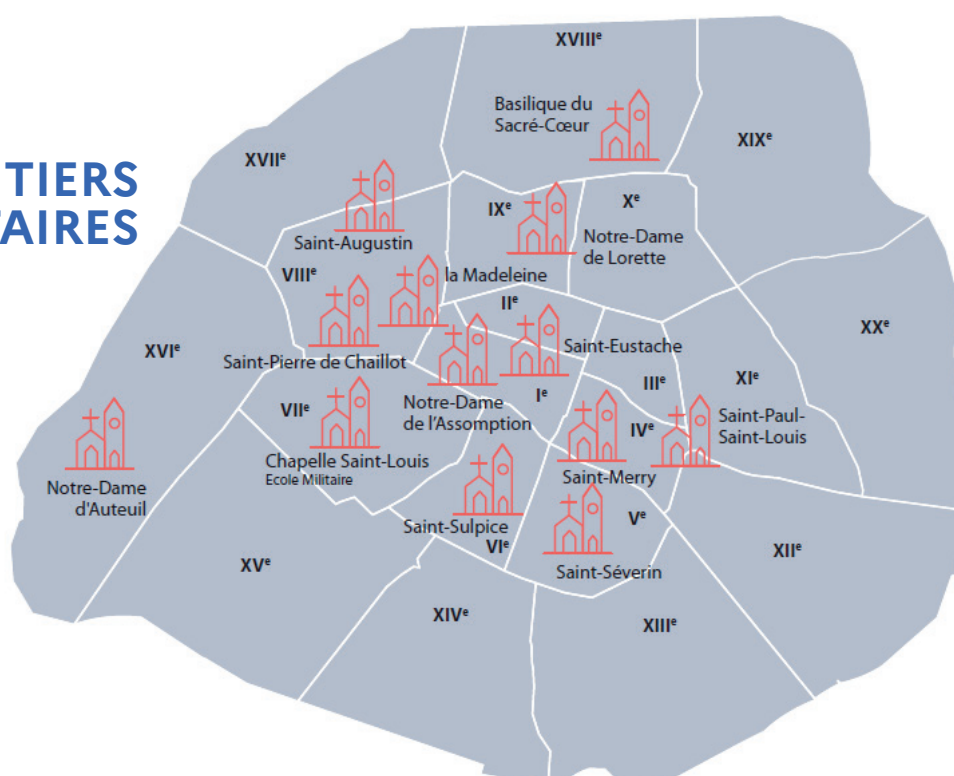
Jean Chausse
Directeur Général des Affaires Économiques
Association Diocésaine de Paris

Laurent Beligné
Responsable de
l'Association Immobilière La Française

Jean-Jacques Aillagon
Ancien Ministre de la Culture

Benoît de Sagazan
Journaliste

LES CHANTIERS PRIORITAIRES





**Devenez mécène et participez
à ce projet de sauvegarde de notre
patrimoine artistique et historique.**

Contacts

**Commissaire en chef de 1^{re} classe
Frédéric TUSET – ANRES**

Email : frederic.tuset-anres@intradef.gouv.fr

Fondation Avenir du Patrimoine

10 rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris

01 78 91 91 16 – 06 84 08 48 19

www.fondationavenirpatrimoineparis.fr

Gabrielle de la BOULAYE

Responsable mécénat

Email : gdelaboulaye@fondationavenirpatrimoineparis.fr

Communication



<https://facebook.com/tableauxecolemilitaire/>



<https://youtu.be/5z9CUyrLS8A>



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
pour l'administration**

Direction des patrimoines,
de la mémoire et des archives